

## **POLITIQUE EN MATIÈRE D'INCLUSION ET DE BESOINS ÉDUCATIONNELS SPÉCIAUX**

### **INTRODUCTION**

En lien avec la mise en œuvre du Programme d'éducation intermédiaire (PEI), trois étapes sont suivies pour garantir que la politique est un document de travail en constante évolution à l'École secondaire De Mortagne. Nous souhaitons qu'elle continue de correspondre aux besoins des élèves, mais aussi qu'elle inspire et reflète la pratique quotidienne des acteurs de l'établissement. Bien entendu, cette politique doit s'arrimer avec les directives de la Commission scolaire des Patriotes et celle du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec concernant les besoins éducationnels.

### **PROCESSUS DE RÉVISION**

Tous les cinq ans, cette politique doit être révisée lorsque l'évaluation de l'efficacité de celle-ci est remise en question. Si de nouvelles pratiques ou recherches sont développées, la politique sera adaptée.

### **PROCESSUS DE CONSULTATION ET D'APPROBATION**

Cette responsabilité est partagée entre les instances suivantes :

- i. Comité de direction;
- ii. L'équipe du PEI (enseignants, superviseurs);
- iii. Conseil des enseignants (enseignants de l'école);
- iv. Conseil d'établissement (direction de l'école, enseignants, parents, professionnels, personnel de soutien et membres de la communauté).

### **PROCESSUS DE DIFFUSION**

Par le site web de l'école et les directives au personnel, la communauté scolaire dans son ensemble est informée du processus d'élaboration et de mise en œuvre de cette politique. De plus, la coordination pédagogique du PEI a pour rôles et responsabilités de former les nouveaux partenaires au PEI.

Politiques adoptée par le comité de direction le 20 janvier 2015, par le personnel au PEI le 27 janvier 2015, par les membres du conseil des enseignants le 9 février 2015 et par le conseil d'établissement le 18 février 2015.

## **1. Préambule**

L'École secondaire De Mortagne est une école offrant différents programmes éducatifs différenciés, en vue de répondre aux besoins et aux capacités de chacun de ses élèves et dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire. Ainsi, les élèves sont répartis dans quatre programmes soit le Sport-Études, le régulier, l'adaptation scolaire ou le programme d'éducation intermédiaire de l'IB.

## **2. Obligations juridiques locales, nationales et internationales en matière d'inclusion et de besoins éducationnels spéciaux**

Notre école doit répondre aux exigences du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec (MEESR) et à celles de la Commission scolaire des Patriotes en regard des élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux, notamment, en appliquant les mesures nécessaires se trouvant dans les documents suivants :

- Politique de l'adaptation scolaire du MEESR;
- Politique d'évaluation des apprentissages du MEESR;
- Guide de gestion de la sanction des études du MEESR;
- Loi sur l'instruction publique du Québec;
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes (13 mars 2012).

## **3. Philosophie de l'établissement en matière d'inclusion et de besoins éducationnels spéciaux**

Notre programme PEI adhère aux principes du Baccalauréat international en matière d'intégration scolaire et différenciation. « L'intégration est un processus continu qui vise à élargir l'accès à l'apprentissage et l'engagement de tous les élèves, en identifiant et en supprimant les obstacles. Pour y parvenir, une culture de collaboration, de respect mutuel, de soutien et de résolution de problèmes est indispensable. L'intégration est la mise en pratique du profil de l'apprenant et témoigne de communautés d'apprentissage dynamiques<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International*, août 2010, p. 2.

«La différenciation pédagogique est avant tout une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. C'est une philosophie qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques et une façon d'exploiter les différences et d'en tirer avantage<sup>2</sup>. »

«La pédagogie différenciée est une démarche qui consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de compétences et de savoir-faire hétérogènes, d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs et, ultérieurement, la réussite éducative<sup>3</sup>.»

Afin d'atteindre son plein potentiel, l'élève doit apprendre à se connaître et à développer des intérêts et des connaissances touchant à l'apprentissage global, voici ce que notre école et/ou le PEI ont mis sur place :

- Plan de lutte contre l'intimidation;
- Convention de gestion et de réussite (révisée chaque année);
- Service de prévention des toxicomanies;
- Enrichissement en français et en anglais;
- Cours d'espagnol, d'arts visuels et multimédias, de musique, de multisports et de sciences générales;
- Activité plein air obligatoire à chaque année, liée au profil de l'apprenant;
- Enseignement des stratégies d'apprentissage via les unités de travail;
- Sensibilité aux divers types d'intelligence;
- Activités pédagogiques pour une meilleure connaissance de soi et de la gestion du stress (Spin ton stress);
- Projets interdisciplinaires où l'élève choisi son produit ou son sujet;
- Valorisation à l'aide des profils de l'apprenant, étape par étape, année après année;
- Encadrement par les enseignants de l'action par le service;
- Concours de mathématiques;
- Expo Sciences;
- Secondaire en spectacle;

---

<sup>2</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *L'évaluation des apprentissages au secondaire, Cadre de référence*, MEESR, Québec, 2006, p. 27.

<sup>3</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'organisation du primaire en cycle d'apprentissage : une mise en œuvre à soutenir*, Gouvernement du Québec, Québec, 2002, p. 13.

- Activités sportives en parascolaire;
- Magasin du Monde;
- Caisse étudiante;
- Parlement étudiant;
- Équipe Espoir (aide les pairs en difficulté, aide à l'intégration des nouveaux élèves);
- Comité Vert;
- Participation au Grand Défi Pierre Lavoie;
- Club Sciences;
- Lutte contre la pauvreté (design, 2<sup>e</sup> secondaire);
- Conférences (Enfants entraide, Persévérance, Environnement, témoignage d'un homme atteint de paralysie cérébrale, motivation, etc.);
- Journée du silence;
- La lecture en cadeau (Fondation Alphabétisation du Québec);
- Auteurs à l'école (Culture à l'école, MEESR);
- Stage de coopération international;
- Voyages culturels;
- Festival du cinéma étudiant;
- Web télé;
- Visites dans les communautés culturelles;
- Expositions dans la communauté;
- Plusieurs expositions en arts à la Galerie Reg'Art.

Par la cohabitation des quatre programmes dont le PEI, l'École secondaire De Mortagne est un milieu de vie unique qui permet à chaque élève de s'épanouir et qui valorise les forces, les valeurs, les idées, les connaissances et les compétences de chacun. Nous aidons nos élèves à développer leur ouverture d'esprit et le respect envers les autres pour construire ici et maintenant un monde meilleur.

#### **4. Philosophie de l'établissement en matière d'inclusion et sa politique d'admission**

Les élèves du PEI sont sélectionnés suite à la passation de tests car le programme est enrichi pour répondre aux exigences de la SÉBIQ. Malgré tout, certains élèves du PEI présentent des difficultés particulières ou handicaps qui nécessitent un plan d'intervention adapté à leurs besoins afin de leur permettre de « progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à leur

réussite)»<sup>4</sup>. Les élèves possédant un plan d'intervention ont accès à différentes mesures pour répondre à leurs besoins particuliers :

- Utiliser le service d'orthopédagogie (CAP);
- Utiliser un ordinateur portable comportant des logiciels de support (*Antidote, WordQ, etc.*);
- Utiliser un dictionnaire électronique;
- Avoir un tiers de temps supplémentaire pour effectuer le travail demandé;
- Pouvoir lire les textes à l'avance;
- Avoir accès à un endroit calme pour la passation des évaluations;
- Avoir accès à la scolarisation à la maison ou à l'hôpital (sur présentation d'un billet médical);
- Reprendre une année pour des questions de santé;
- Avoir droit à des adaptations en éducation physique (sur présentation d'un billet médical).

De plus, tous nos élèves ont accès à différents services adaptés à leurs besoins tels que :

- Tutorat par un enseignant responsable du groupe;
- Coordination;
- Suivi et encadrement par la direction;
- Psychologie;
- Travail social;
- Éducation spécialisée;
- Santé (infirmière, médecin);
- Prévention en toxicomanie;
- Orientation scolaire;
- Vie spirituelle et engagement communautaire;
- Aide aux devoirs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire);
- Cours de rattrapage scolaire en français, anglais et mathématiques;
- Périodes de récupération dans toutes les matières;
- Reprise d'un travail lors d'un échec;
- Francisation;
- Mentorat (programme *Trait d'union*).

---

<sup>4</sup> COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES. *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes*, 13 mars 2012, p. 21.

Plusieurs de nos élèves participent bénévolement dans la communauté scolaire à l'intégration des élèves HDAA de l'école. Ils s'engagent à l'aide aux devoirs trois après-midi par semaine pour aider les plus jeunes. Par ailleurs, ils participent à une activité trois midis par semaine avec les élèves en classe TSA (troubles du spectre de l'autisme). Nos élèves sont aussi présents dans les classes ACCORD de mathématiques (élèves éprouvant des retards et difficultés d'apprentissage) trois midis par cycle de neuf jours.

L'école organise des cours de remédiation. Un suivi et un encadrement est effectué par la direction. Des cours d'été sont aussi offerts par la commission scolaire.

## **5. Implications financières**

Certains organismes communautaires, dont la Fondation de l'école, offrent aux élèves un support financier.